

## L'association du Bois Fleuri

L'association du Bois Fleuri reconnue d'intérêt général est une association à but non lucratif (loi 1901).

L'association du Bois Fleuri a pour objet statutaire de regrouper les œuvres sociales, philanthropiques de bienfaisance, et de jeunes de la paroisse d'Avon du Pôle Missionnaire de Fontainebleau, et d'administrer les immeubles qu'elle possède »

Le Bois Fleuri est avant tout un lieu de partage et de solidarité de la paroisse d'Avon et du Pôle Missionnaire de Fontainebleau. Il accueille des activités sociales, éducatives et spirituelles dans le respect de l'environnement et de la création.

L'association du Bois Fleuri, qui gère ce patrimoine, a besoin de votre soutien pour rénover les bâtiments, protéger la biodiversité du parc et réaliser la transition énergétique du site qui est un projet dépassant le potentiel de nos ressources financières.

Votre don, déductible des impôts à hauteur de 66 %, nous aidera à mener à bien ces projets essentiels pour l'avenir du Bois Fleuri.

mail: boisfleuriavon@gmail.com